

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

27 MARS 2000

À une séance spéciale du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, comté de Charlevoix, tenue au lieu habituel des séances à 19h00, lundi le 27^{ième} jour de mars 2000. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Mario Tremblay, Gaston Lavoie, Raynald Godin, Daniel Cauchon et Dominique St-Pierre sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Daniel Boudreault. Est absent le conseiller Monsieur Gaétan Thivierge.

2000-03-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

2000-03-26 AUTORISATION DE TRAVAUX SUR LA RUE PRINCIPALE À ST-AIMÉ-DES-LACS.

ATTENDU les travaux qui seront réalisés à l'été 200 afin d'améliorer la route d'accès au Parc de conservation des Hautes-Gorges de la Rivière-Malbaie ;

ATTENDU qu'une partie de ces travaux devront être réalisés sur la rue Principale sur le territoire de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs ;

ATTENDU que cette portion de chemin est sur la propriété de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs ;

ATTENDU que les travaux d'amélioration du chemin seront réalisés par la M.R.C. de Charlevoix-Est, aux frais du gouvernement du Québec ;

ATTENDU que ces travaux d'amélioration de la route profiteront aux résidents de la municipalité ;

Il est proposé par Monsieur Daniel Cauchon, appuyé par Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement d'autoriser la M.R.C. de Charlevoix-Est à effectuer aux frais de gouvernement du Québec des travaux d'amélioration et de construction sur la rue Principale à St-Aimé-des-Lacs sur une longueur d'environ 2,6km à la limite nord de la municipalité.

2000-03-27 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE.

Sur proposition de Monsieur Daniel Cauchon, appuyé de Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que la séance spéciale est levée à 19h10.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE